

## 2018\_CT2\_033

### **OBJET : Habitat et politique de la ville - Habitat - Attribution de subventions aux propriétaires privés dans le cadre du Programme d'Intérêt Général « Mieux Habiter - Mieux Louer » 2016-2019**

---

Le 8 février 2018, le Conseil de Territoire du Pays d'Aix, s'est réuni en session ordinaire à l'espace Aixagone à Saint-Cannat, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président du Territoire le 2 février 2018, conformément à l'article L.5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents** : JOISSAINS MASINI Maryse – ALBERT Guy – AMAROUCHE Annie - AMEN Mireille – ARDHUIN Philippe – AUGÉY Dominique - BACHI Abbassia – BALDO Edouard – BARRET Guy – BONTHOUX Odile – BOUDON Jacques – BOULAN Michel – BOUVET Jean-Pierre – BOYER Raoul – BRAMOULLÉ Gérard – BUCCI Dominique - CALAFAT Roxane – CANAL Jean-Louis – CASTRONOVO Lucien-Alexandre – CESARI Martine – CHARRIN Philippe – CICCOLINI-JOUFFRET Noëlle – CIOT Jean-David - CORNO Jean-François - DAGORNE Robert - de SAINTDO Philippe – DELAVET Christian – DI CARO Sylvaine – FERAUD Jean-Claude - FREGEAC Olivier – GACHON Loïc - GERARD Jacky – GOUIRAND Daniel – GOURNES Jean-Pascal – GUINIERI Frédéric – JOISSAINS Sophie - LAFON Henri – LHEN Hélène – MALAUZAT Irène – MALLIE Richard – MARTIN Régis - MEÏ Roger – MENFI Jeannot – MERCIER Arnaud – MONDOLONI Jean-Claude - MORBELLI Pascale – PELLENC Roger - POLITANO Jean-Jacques – PRIMO Yveline – RAMOND Bernard - ROLANDO Christian – SALOMON Monique – SERRUS Jean-Pierre - SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre – SLISSA Monique – SUSINI Jules - TALASSINOS Luc – TAULAN Francis – ZERKANI-RAYNAL Karima

**Etai(en)t excusé(es) avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales** : AMIEL Michel donne pouvoir à SLISSA Monique – BENKACI Moussa donne pouvoir à BACHI Abbassia – CHAZEAU Maurice donne pouvoir à BONTHOUX Odile – CRISTIANI Georges donne pouvoir à ALBERT Guy – BURLE Christian donne pouvoir à BUCCI Dominique - de BUSSCHERE Charlotte donne pouvoir à CASTRONOVO Lucien-Alexandre - DEVESA Brigitte donne pouvoir à DI CARO Sylvaine – GALLESE Alexandre donne pouvoir à BRAMOULLÉ Gérard - HOUEIX Roger donne pouvoir à SALOMON Monique – LENFANT Gaëlle donne pouvoir à CICCOLINI-JOUFFRET Noëlle – MANCEL Joël donne pouvoir à FERAUD Jean-Claude – MERGER Reine donne pouvoir à SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre – MICHEL Marie-Claude donne pouvoir à MORBELLI Pascale - NERINI Nathalie donne pouvoir à PRIMO Yveline – PAOLI Stéphane donne pouvoir à SUSINI Jules – PERRIN Jean-Marc donne pouvoir à BOUVET Jean-Pierre – ROUVIER Catherine donne pouvoir à BOYER Raoul – TERME Françoise donne pouvoir à AUGÉY Dominique

**Etai(en)t excusé(es) sans pouvoir** : ALLIOTTE Sophie – BORELLI Christian – FABRE-AUBRESPY Hervé – FILIPPI Claude – GARELLA Jean-Brice – JOUVE Mireille – LEGIER Michel – PEREZ Fabien - PIZOT Roger – PROVITINA-JABET Valérie – RENAUDIN Michel – TRAINAR Nadia – YDE Marcel

**Secrétaire de séance** : Roxane CALAFAT

**Monsieur Jean-Claude FERAUD** donne lecture du rapport ci-joint.

## RAPPORT AU CONSEIL DE TERRITOIRE DU PAYS D'AIX

Habitat et politique de la ville

Habitat

■ Séance du 8 février 2018

04\_1\_06

### ■ Attribution de subventions aux propriétaires privés dans le cadre du Programme d'Intérêt Général « Mieux Habiter - Mieux Louer » 2016-2019

Madame le Président soumet au Conseil de Territoire le rapport suivant :

Depuis plusieurs années, le Territoire du Pays d'Aix s'engage dans la mise en œuvre et le soutien des dispositifs programmés axés sur la réhabilitation du parc immobilier privé.

Pour accompagner cette politique d'amélioration du bâti privé, la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix (CPA) a mis en place un Programme d'Intérêt Général (PIG) « Mieux Habiter - Mieux Louer » avec secteurs renforcés pour la période 2016-2019, destiné à aider financièrement les propriétaires privés, occupants et bailleurs, de logements conventionnés en vue de réduire la vacance, lutter contre l'insalubrité et la précarité énergétique et de contribuer à une offre en logements à loyers maîtrisés.

La convention de programme triennale de ce dispositif déterminant les modalités financières et juridiques relatives aux financements, alloués aux propriétaires privés, en provenance du Territoire du Pays d'Aix et des partenaires financiers institutionnels a été signée le 27 septembre 2016 par l'ensemble des partenaires (Agence Nationale de l'Habitat, Conseil Régional, Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône et du Vaucluse, les Villes d'Aix-en-Provence, Gardanne Lambesc, Pertuis, Peyrolles-en-Provence et Trets).

Ce PIG « Mieux Habiter - Mieux Louer » vise :

- la production de logements conventionnés et la sortie de vacance,
- le traitement de l'habitat indigne et dégradé,
- la lutte contre la précarité énergétique,
- l'accompagnement des personnes en situation de handicap ou de perte d'autonomie.

Accusé de réception en préfecture  
013-200054807-20180208-2018\_CT2\_033-  
DE  
Date de télétransmission : 20/02/2018  
Date de réception préfecture : 20/02/2018

Son champ d'application porte sur l'ensemble des 36 communes du Pays d'Aix. Un objectif global de 446 logements est défini sur 3 ans, sur l'ensemble du Territoire soit :

- 220 logements relevant de propriétaires occupants,
- 226 logements relevant de propriétaires bailleurs.

Six centres anciens présentant des potentiels d'habitat indigne ou très dégradé ont été identifiés et retenus en vue d'optimiser la démarche de prospection, d'animation et d'information du dispositif auprès des propriétaires. Ce PIG prévoit donc une ingénierie renforcée sur les centres anciens de :

- Gardanne,
- Lambesc,
- Pertuis,
- Peyrolles-en-Provence,
- Trets,
- Aix-en-Provence.

L'objectif de réhabilitation dans ces secteurs renforcés se décline ainsi :

- 122 logements de propriétaires occupants soit 55 % des objectifs « propriétaires occupants »,
- 135 logements de propriétaires bailleurs soit 60 % des objectifs « propriétaires bailleurs ».

Par ailleurs, ce PIG intègre un dispositif expérimental d'Auto-Réhabilitation Accompagnée (ARA) prévu par l'Anah (instruction du 6 février 2015) visant à inscrire les ménages en difficulté dans une démarche d'insertion sociale en les faisant bénéficier d'une prestation d'accompagnement et d'encadrement technique des travaux. Il est prévu d'accompagner 30 ménages sur les 3 ans au titre de l'ARA.

Afin de soutenir l'amélioration de l'habitat privé en s'associant aux objectifs prioritaires, pour la réhabilitation des logements du parc privé, fixés par l'Anah, et en complément des aides de l'Anah, le Territoire du Pays d'Aix mobilise les aides suivantes :

- pour les propriétaires occupants (sur conditions de ressources) : une subvention de 10 % du montant subventionnable de l'Anah et une prime de 500 € en complément de l'Allocation de Solidarité Ecologique - ASE (programme « Habiter Mieux »),
- pour les propriétaires bailleurs : une « prime de réduction de loyer » visant à encourager les propriétaires bailleurs privés à produire des logements « conventionnés » avec loyer maîtrisé durant 9 ans. Le montant de cette prime est plafonné à 80 m<sup>2</sup>. Son mode de calcul varie selon si le bailleur opte pour livrer un logement avec un :
  - « loyer très social » : prime = 125 €/m<sup>2</sup>,
  - « loyer social » : prime = 100 €/m<sup>2</sup>,
  - « loyer intermédiaire » : prime = 50 €/m<sup>2</sup>.

Le Territoire du Pays d'Aix prévoit également des aides majorées lorsque les travaux interviennent en secteurs renforcés :

- pour les propriétaires occupants (sur conditions de ressources) : une subvention de 20 % du montant subventionnable pour des travaux lourds,
- pour les propriétaires bailleurs : une « prime de sortie de vacance » dont le mode de calcul varie si le bailleur opte pour livrer un logement avec un :
  - « loyer très social » : prime = 5 000 €,
  - « loyer social » : prime = 2 500 €,
  - « loyer intermédiaire » : prime = 1 500 €.

Les décisions d'attribution des aides en faveur de l'habitat privé sont prises par l'Anah après avis de la Commission Locale d'Amélioration de l'Habitat (CLAH), dans la limite des droits à engagement alloués annuellement. Les primes et subventions accordées par le Territoire du Pays d'Aix, pour compléter et majorer une aide Anah, sont versées à l'achèvement des travaux sur la base des attestations de versement de la participation de l'Anah qui vérifie les conditions générales de recevabilité et d'instruction des demandes, ainsi que les modalités de calcul de la subvention applicable. En cas de dépassement du plafond d'attribution des aides publiques (80 % ou 100 % du montant des travaux), le Territoire du Pays d'Aix se réserve le droit d'écrêter son aide.

Suite aux décisions prises au sein des dernières CLAH qui se sont tenues de juin à décembre 2017, la participation du Territoire du Pays d'Aix est sollicitée sur 107 dossiers, détaillés dans le tableau ci-annexé, pour un montant total de 282 155 euros dont 31 000 euros au titre de l'énergie et 15 000 € au titre de la sortie de vacance ainsi répartis :

- 165 150 euros pour 90 dossiers de propriétaires occupants,
- 116 985 euros pour 17 dossiers de propriétaires bailleurs.

Les dossiers « propriétaires bailleurs » ont été constitués par 12 propriétaires bailleurs. Ils ont donné lieu à la production de 17 logements conventionnés ainsi répartis :

- 1 logement « Conventionné Très Social » (LCTS),
- 12 logements « Conventionné Social » (LCS),
- 4 logements conventionnés en « Logement Intermédiaire » (LI).

Les dossiers se répartissent de la façon suivante :

- 61 dossiers répondant à un objectif de performance énergétique,
- 24 dossiers relatifs aux travaux liés à l'autonomie,
- 4 dossiers associant travaux liés à l'autonomie et travaux de performance énergétique,
- 4 dossiers relatifs à des travaux de mise en sécurité et visant la petite dégradation,
- 14 dossiers relatifs aux travaux lourds (logements indignes et très dégradés).

25 dossiers ont été instruits en « **secteurs renforcés** » sur les communes de Pertuis, Peyrolles-en-Provence, Lambesc, Gardanne dont :

- 12 dossiers de propriétaires occupants,
- 13 dossiers de propriétaires bailleurs.

1 dossier a été instruit au titre de l'Auto-Réhabilitation Accompagnée. Il s'agit d'un propriétaire occupant aux ressources très modestes, résidant sur Jouques, qui a engagé des travaux d'amélioration énergétique. La participation financière du Territoire du Pays d'Aix est sollicitée sur ce dossier pour un montant de 3 000 euros.

Par ailleurs, le Territoire du Pays d'Aix s'est engagé par une convention de financement avec la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur à faire l'avance de l'aide régionale auprès des bénéficiaires. Ainsi, le montant total des subventions relatives aux dossiers des propriétaires privés s'élève à 151 608 euros.

Le Territoire du Pays d'Aix procède également à l'avance, aux bénéficiaires, des aides financières accordées par le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, après leur validation technique.

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20180208-2018_CT2_033- DE Date de télétransmission : 20/02/2018 Date de réception préfecture : 20/02/2018
---

Le montant total des subventions relatives aux dossiers des propriétaires privés s'élève à 163 046 euros.

Toutes les aides proposées à l'approbation du Conseil de Territoire sont décrites dans le tableau annexé.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil de Territoire de prendre la délibération ci-après :

### **Le Conseil de Territoire du Pays d'Aix,**

#### **Vu**

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- La délibération n°2014\_A273 du Conseil communautaire de la CPA du 11 décembre 2014 relative à l'amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire – Dispositif d'aides à la rénovation énergétique des logements privés ;
- La délibération n°2015\_B708 du Bureau communautaire de la CPA du 17 décembre 2015 relative à l'approbation d'une convention de programme triennale liée au Programme d'Intérêt Général « Mieux Habiter – Mieux Louer » avec secteurs renforcés 2016-2019 et d'une convention de financement bi-partite avec le Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur ;
- Les délibérations n°HN 088-219/16/CM du Conseil de la Métropole du 28 avril 2016 et n°FAG 002-542/16/CM du Conseil de la Métropole du 30 juin 2016 portant délégation du Conseil de la Métropole au Conseil de Territoire du Pays d'Aix ;
- Le Règlement Général de l'Anah ;
- L'avis de la Commission de Territoire Habitat et Politique de la Ville du 26 janvier 2018.

**Où il le rapport ci-dessus,**

**Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,**

#### **Considérant**

- Qu'il convient d'intervenir auprès des propriétaires occupants et bailleurs du parc privé potentiellement indigne, dégradé, en vue d'améliorer le confort des occupants, de réduire la vacance, de lutter contre l'insalubrité et la précarité énergétique et de contribuer à une offre en logements à loyers maîtrisés.

#### **Article 1 :**

Est approuvé le versement de subventions aux bénéficiaires mentionnés dans le tableau annexé, d'un montant total de 282 155 euros.

#### **Article 2 :**

Sont approuvées, pour l'avance des aides régionales et départementales, les subventions d'un montant total de 151 608 euros pour la part Région PACA et d'un montant total de 163 046 euros pour

la part Département des Bouches-du-Rhône, aux propriétaires privés mentionnés dans le tableau ci-annexé.

**Article 3 :**

Madame le Président du Territoire du Pays d'Aix, ou son représentant, est autorisée à signer toutes les pièces afférentes à ces dossiers.

**Article 4 :**

Les crédits nécessaires sont inscrits sur l'Etat Spécial de Territoire du Pays d'Aix, AP DI730AP – Fonction 553 – Nature 20422.

Subventions proposées à l'approbation du Conseil de Territoire du Pays d'Aix du 8 février 2018

Date CLAH	OPÉRATEUR	Commune Projet	Nom du propriétaire	Prénom du propriétaire	Adresse du projet	Type dossier	Pld res.	Surf.	Type de travaux	Gain énergétique	Total devis TTC	Dépense subventionnable	ANAH Subv.	ANAH ASE	PAYS D'AIX	PAYS D'AIX Prime Energie	PAYS D'AIX Prime Vacance	REGION	CD13	TOTAL AIDES	% Aides sur Travaux TTC	
21/06/17	EnMétropole	AIX-EN-PROVENCE	RAYON DE MOYER	Mario	Résidence Le Clos des Heurs Bt A.L. - 44 Avenue Philippe Solari	PO	TM	61	AMELIORATION ENERGETIQUE	62%	16 964 €	15 913 €	9 548 €	1 591 €	1 591 €	500 €	798 €		2 800 €	16 836 €	95%	
		AIX-EN-PROVENCE	COLINO	Daniela	9 rue Achille Emperaire - Le Thibouren Bt 1	PO	M	80	AUTONOMIE		7 410 €	6 737 €	3 031 €		674 €				1 500 €	5 205 €	70%	
		AIX-EN-PROVENCE	HOVEPAN	Resette	60 AVENUE DES LIBERATEURS, VILLA MARIOLIANE	PO	TM	113	AUTONOMIE		1 456 €	1 324 €	794 €		132 €				530 €	1 456 €	100%	
		CHATEAUNEUF LE ROUGE	COULOMB	Ludvine	7 Campagne Les Bonnettes - RM 7 La Gavaire	PO	TM	109	AMELIORATION ENERGETIQUE	29%	16 000 €	14 755 €	8 853 €	1 475 €	1 475 €	500 €			2 000 €	14 303 €	89%	
		FUYEAU	BIARD	Gwendole	84 chemin du Clos du Pont	PO	M	97	HABITAT TRÈS DÉGRADÉ	34%	40 948 €	38 321 €	22 992 €	1 600 €	4 332 €				2 100 €	31 024 €	76%	
		GARDANNE	CORDS	Jean	4 Lotissement Le Bûcheleu - Chemin de Pezès	PO	M	98	AMELIORATION ENERGETIQUE	54%	6 431 €	6 096 €	10 €	610 €	610 €	500 €			1 487 €	3 217 €	50%	
		GARDANNE	GHORBANE	Houria	304 Ch de Provence	PO	TM	115	AMELIORATION ENERGETIQUE	26%	2 004 €	1 870 €	10 €	187 €	187 €	500 €			1 120 €	2 004 €	100%	
		JOUGUES	STOFF	Marie	1 rue des Buines	PO	TM	150	AUTONOMIE		6 416 €	6 354 €	3 812 €	635 €	635 €				1 500 €	5 947 €	93%	
		LAMBESC TR	MAMOUN	Myriam	12 rue Mirabeau	PB		47	HABITAT TRÈS DÉGRADÉ	70%	32 816 €	30 531 €	11 170 €	4 700 €	4 700 €			3 877 €	5 000 €	26 247 €	80%	
		LES PERNES-MIRABEAU	BISTAGRE	Elise	LA RENARDIERE BAT C	PO	TM	75	AUTONOMIE		4 750 €	4 600 €	2 760 €	468 €	468 €				1 500 €	4 720 €	99%	
		LES PERNES-MIRABEAU	MALATO-RICCI	Martine	Res Les Sanges, Bat C5	PO	TM	74	AMELIORATION ENERGETIQUE	31%	12 865 €	12 194 €	7 127 €	1 219 €	1 219 €	500 €			2 800 €	12 865 €	100%	
		LES PERNES-MIRABEAU	MASSIMINO	Germaine	Closerie des pins - 3 rue Georges Buret	PO	TM	103	AUTONOMIE + ENERGETIQUE	30%	10 402 €	9 472 €	3 708 €	947 €	947 €	500 €			4 000 €	10 102 €	97%	
		PERTUIS	PAYAGE	Caroline	390 rue chanoine trouillet	PO	TM	70	AMELIORATION ENERGETIQUE	47%	7 324 €	6 586 €	3 929 €	659 €	659 €	500 €			0 €	6 076 €	83%	
		PERTUIS	TAMBY	Aline	10 Lotissement St-Joseph	PO	TM	115	AMELIORATION ENERGETIQUE	41%	35 474 €	25 000 €	15 000 €	2 000 €	2 500 €	500 €			3 750 €	23 750 €	67%	
		PERTUIS TR	GARESTIATO	Laurence	12 rue Fontaine	PO	M	118	AMELIORATION ENERGETIQUE	45%	26 792 €	20 591 €	9 264 €	1 600 €	2 059 €	500 €			0 €	13 425 €	50%	
		PERTUIS TR	LANCON	Maryse et Robert	256 rue Henri Sily (Bt-1)	PB		83	AMELIORATION ENERGETIQUE	58%	22 268 €	10 567 €	3 698 €	1 500 €	8 000 €			4 000 €	0 €	17 198 €	77%	
		PERTUIS TR	MAITRE-BOUTON	Vanessa	244 Bd Jules Ferry	PO	TM	160	AMELIORATION ENERGETIQUE	39%	40 748 €	25 000 €	15 000 €	2 000 €	2 500 €	500 €			1 250 €	21 250 €	52%	
		PEYROLLES-EN-PROVENCE	GUET	Maryse	12 allée des Violettes Lot. Jean de Roy	PO	M	113	AUTONOMIE + ENERGETIQUE	42%	19 371 €	17 610 €	7 925 €	1 600 €	1 761 €	500 €			3 300 €	15 086 €	78%	
		PEYROLLES-EN-PROVENCE TR	FOUGIATO	Maurice	2 rue des écoles	PO	M	70	AUTONOMIE		10 800 €	10 216 €	3 614 €		1 023 €			1 024 €	1 500 €	7 163 €	66%	
		ROUSSET	les Arcades	André	7 Avenue de Manéou Apt 01	PB		72,97	AMELIORATION ENERGETIQUE	41%	18 380 €	16 995 €	2 167 €	4 500 €	8 037 €				0 €	14 304 €	80%	
		SAINTE-CANNAT	CAMGUEHEM	André	7 Impasse de la Caravelle	PO	TM	115	AMELIORATION ENERGETIQUE	34%	10 561 €	9 854 €	5 293 €	985 €	985 €	500 €			2 800 €	10 961 €	100%	
		VITROLLES	MEEUJ	Martine	Résidence Les Ormeaux	PO	TM	80	AUTONOMIE		4 939 €	4 490 €	10 €	449 €	449 €				1 278 €	1 279 €	35%	
		JOUGUES	DEHANS	Jean Louis	Les Acadies Sautelières	PO	TM	114	AMELIORATION ENERGETIQUE	37%	33 332 €	25 000 €	15 000 €	2 000 €	2 500 €	500 €			2 000 €	22 000 €	66%	
		AIX-EN-PROVENCE	DHARDVILLE	Annie	5 Clos Les Fourterelles, 155 avenue Aragé Bessi	PO	M	46	AMELIORATION ENERGETIQUE	27%	10 378 €	9 837 €	3 734 €	984 €	984 €	500 €			2 100 €	8 302 €	80%	
		AIX-EN-PROVENCE	GILLERON	Jamila	rue Marcel Arnaud Résidence Les Astres Bâtiment B3	PO	M	97	AMELIORATION ENERGETIQUE	27%	7 918 €	7 506 €	2 232 €	751 €	751 €	500 €			2 100 €	6 434 €	80%	
		GARDANNE	GONZALEZ	Maria	548 Route de Nîmet	PO	TM	95	AMELIORATION ENERGETIQUE	31%	18 255 €	17 304 €	7 995 €	1 730 €	1 730 €	500 €			2 800 €	14 755 €	81%	
		LE PUY-SAINTE-REPARADE	JACQUELUS	Eliane	17 Avenue de l'ancien poste	PB		72	AMELIORATION ENERGETIQUE	61%	20 000 €	20 000 €	4 546 €	1 500 €	9 000 €			4 500 €	0 €	19 546 €	98%	
		LE PUY-SAINTE-REPARADE	VALSKEN	Christophe	559 Avenue du stade Bâtiment C2	PO	TM	86	AMELIORATION ENERGETIQUE	33%	3 684 €	3 465 €	10 €	347 €	347 €	500 €			2 480 €	3 884 €	100%	
		PERTUIS	DINDIERJAN	Roger	Le Clos Bâtiment C2 133 rue des Fectons	PO	TM	59	AMELIORATION ENERGETIQUE	36%	6 938 €	6 422 €	3 853 €	642 €	642 €	500 €			0 €	5 637 €	81%	
		PERTUIS	FREMENTIN	Chantal	52 Impasse du Clos Gaston	PO	TM	116	AMELIORATION ENERGETIQUE	56%	20 465 €	19 388 €	11 638 €	1 940 €	1 940 €	500 €			969 €	0 €	16 888 €	83%

Accusé de réception en préfecture  
013-200054807-20180208-2018\_CT2\_033-  
DF  
Date de transmission : 20/02/2018  
Date de réception préfecture : 20/02/2018

Date CLAH	OPERATEUR	Commune Projet	Nom du propriétaire	Prénom du propriétaire	Adresse du projet	Type dossier	Pld res.	Surf.	Type de travaux	Gain énergétique	Total devis TTC	Dépense subventionnable	ANAH Subv.	ANAH ASE	PAYS D'AIX Prime Energie	PAYS D'AIX Prime Vacance	REGION	CD13	TOTAL AIDES	% Aides sur Travaux TTC		
25/08/17	CherMérie	PERTUIS TR	BREMOND	Sophie	82 rue des Tisserands	PO	TM	73	AMELIORATION ENERGETIQUE	25%	28 768 €	35 000 €	15 000 €	2 000 €	2 500 €	500 €			0 €	20 000 €	70%	
		PERTUIS TR	RODRIGUEZ	Georges	95 Boulevard Ledru Rollin	PO	M	160	AMELIORATION ENERGETIQUE	42%	9 451 €	8 943 €	3 130 €	894 €	894 €	500 €			0 €	5 418 €	57%	
		PEYNIER	VELLEVEDE	Muriel	1 bis rue Jodffroy	PO	TM	96	AMELIORATION ENERGETIQUE	39%	9 181 €	8 083 €	4 161 €	808 €	808 €	500 €		404 €	2 500 €	9 181 €	100%	
		ROGNES	BOYER ONABELE ETOGA	Florence	Road de Calesval Chemin des Peuses	PO	TM	71	AMELIORATION ENERGETIQUE	70%	32 098 €	11 467 €	5 931 €	1 147 €	1 147 €	500 €		573 €	2 800 €	12 098 €	100%	
		SIMIANE COLONGUE	PREVOSSI-LABELLE	Christophe	6 rue Lambert 27 route de Gardanne	PB		127	AMELIORATION ENERGETIQUE	40%	39 431 €	36 378 €	20 733 €	8 000 €	8 000 €				0 €	30 233 €	77%	
		GARDANNE	LUNEAU	Jeannine	22 les Lavandines - rue Henri Matisse	PO	M	85	AMELIORATION ENERGETIQUE	26%	5 532 €	5 244 €	1 077 €	524 €	524 €	500 €			1 800 €	4 423 €	80%	
		GARDANNE	MORENO	José	450 Chemin de la Ronde	PO	TM	80	AUTONOMIE		4 452 €	4 047 €	10 €	405 €	405 €				1 143 €	1 558 €	35%	
		LA ROQUE D'ANTHERON	GRIMAUD	Lucien	24 Cours Marechal Foch	PO	TM	90	AUTONOMIE		4 840 €	4 400 €	238 €	440 €	440 €				1 500 €	2 178 €	45%	
		LAMBESC	AMER	Rebecca	Chemin San Pege	PO	TM	106	AMELIORATION ENERGETIQUE	48%	30 313 €	20 739 €	12 444 €	2 000 €	2 074 €	500 €		1 017 €	2 500 €	29 555 €	68%	
		LES PENNES-MIRABEAU	MARIRO	Francette	9 chemin de Val Sec - L'ensolablatte	PO	TM	103	AMELIORATION ENERGETIQUE	27%	16 235 €	15 388 €	9 233 €	1 539 €	1 539 €	500 €			2 800 €	15 611 €	96%	
		LES PENNES-MIRABEAU	PISCHEIDA	Marcel	23 AVENUE DES LOYEUX, LA GAVOTTE	PO	TM	(vide)		AUTONOMIE		4 000 €	3 636 €	2 136 €	364 €	364 €				1 500 €	4 000 €	100%
		PERTUIS	ROURSE	André et Adrienne	118 CHEMIN DE SAINT CLAIR	PO	TM	132	AUTONOMIE		10 863 €	9 876 €	5 925 €	984 €	984 €			988 €	0 €	7 901 €	73%	
		ROUSSET	DE HALES	Amita	4 B impasse de Puybaliher	PO	TM	61	AMELIORATION ENERGETIQUE	30%	13 796 €	12 588 €	7 553 €	1 259 €	1 259 €	500 €			2 500 €	13 071 €	95%	
		SAINTE-ESTÈVE-JANSON	VAZQUEZ	Antoinette	268 Chemin des Terrasses	PO	TM	110	AMELIORATION ENERGETIQUE	69%	16 830 €	15 112 €	8 252 €	1 511 €	1 511 €	500 €		756 €	4 300 €	16 830 €	100%	
		TRETS	UVERNET	André	1125 chemin Carreau de l'Annoas	PO	TM	93	HABITAT TRÈS DÉGRADÉ	50%	113 700 €	62 500 €	37 755 €	2 000 €	6 250 €	500 €		11 125 €	2 800 €	60 430 €	53%	
		AUX-EN-PROVENCE	NADAL	Christel	3 RUE HENRI REYNALD	PO	TM	153	AMELIORATION ENERGETIQUE	30%	13 177 €	12 490 €	6 754 €	1 249 €	1 249 €	500 €		625 €	2 800 €	13 177 €	100%	
		BOUQ-DEL-AR	RENAUD	Émilie	21 RUE BOURBON	PO	TM	84	HABITAT TRÈS DÉGRADÉ	60%	69 910 €	62 500 €	37 500 €	6 250 €	6 250 €	500 €		11 125 €	2 800 €	58 175 €	83%	
GARDANNE TR	CHALAN	Maysee	16 rue thiers	PO	TM	88	AUTONOMIE + ENERGETIQUE	29%	10 795 €	9 660 €	5 796 €	966 €	966 €				0 €	8 228 €	76%			
LAMBESC	RALEMBERA	Raymond	22 Avenue de Verdun	PO	TM	89	AMELIORATION ENERGETIQUE	44%	21 793 €	17 146 €	7 716 €	1 600 €	1 715 €	500 €				0 €	11 531 €	53%		
LES PENNES-MIRABEAU	GASPARIAN	Alba	3 Impasse les Humains	PO	TM	105	AMELIORATION ENERGETIQUE	26%	6 487 €	5 897 €	2 307 €	500 €	500 €				2 500 €	6 487 €	100%			
METARRIGUES	RUZY	Catherine	251 A CHE DU MOULIN	PO	TM	68	AMELIORATION ENERGETIQUE	79%	27 028 €	25 000 €	12 884 €	2 000 €	2 500 €	500 €		6 344 €	2 800 €	27 028 €	100%			
METARRIGUES	SARLIN	Jeannette	251 A CHE DU MOULIN	PO	TM	150	AUTONOMIE	91%	5 565 €	5 099 €	3 035 €	500 €	500 €				1 500 €	5 041 €	91%			
PERTUIS	ANTELIUAN	Myriam	411 rue Albert Delcombe	PO	M	93	AMELIORATION ENERGETIQUE	25%	13 098 €	12 416 €	7 314 €	1 242 €	1 242 €	500 €			2 800 €	13 098 €	100%			
PERTUIS	PIORITO	Michel	118 CHEMIN DE SAINT CLAIR	PO	TM	117	AMELIORATION ENERGETIQUE	27%	13 684 €	12 885 €	5 677 €	1 288 €	1 288 €	500 €			0 €	8 753 €	64%			
PERTUIS	HADI OTHMANE	Zohra	COTTEURIE 32 IMPASSE LES-CEBRES	PO	M	80	AUTONOMIE		6 015 €	6 015 €	413 €	601 €	601 €				1 500 €	2 514 €	42%			
PERTUIS TR	ALCANIZ	Raymonde	77 rue Sainte-Claire	PB		36	AUTONOMIE + ENERGETIQUE	53%	10 993 €	9 194 €	2 154 €	919 €	919 €	500 €			460 €	7 452 €	68%			
PERTUIS TR	POUBENS	Franck	180 place Pimentier	PB		71	HABITAT TRÈS DÉGRADÉ	51%	42 945,00 €	41 445,00 €	18 650 €	3 500 €	7 100 €	2 500 €			5 622 €	33 372 €	82%			
SIMIANE COLONGUE	KAZANJIAN	Pougrée	606 LES MORTS, QUARTIER DE LA FEBE	PO	TM	88	AMELIORATION ENERGETIQUE		13 563 €	12 262 €	3 968 €	1 226 €	1 226 €	500 €			613 €	10 033 €	74%			
TRETS	SANTIAGO - GARCIA	Jean	733 Chemin de Foud de Taile	PO	TM	83	AMELIORATION ENERGETIQUE	78%	29 118 €	25 000 €	14 558 €	2 000 €	2 500 €	500 €			6 700 €	20 108 €	100%			
TRETS	SEGURA	André	733 Chemin de Foud de Taile	PO	TM	78	AMELIORATION ENERGETIQUE		6 729 €	6 302 €	1 958 €	636 €	636 €	500 €			2 250 €	5 380 €	89%			
VITROLLES	DI RENZO	Marie-Ange	RESIDENCE LES PLANTIERS	PO	TM	47	HABITAT TRÈS DÉGRADÉ	82%	76 639 €	58 760 €	33 488 €	1 500 €	4 700 €				0 €	49 364 €	64%			
AUX-EN-PROVENCE	BARREY	Alix	135 CHEMIN DESGRACHO PIVOU	PO	TM		AMELIORATION ENERGETIQUE	59%	34 261,43 €	25 000,00 €	15 000 €	2 000 €	2 500 €	500 €			4 498 €	27 298 €	80%			
AUX-EN-PROVENCE	CAVALLONO	Marie-Hélène	6 Avenue de la Biter des 3 Moulins	PO	TM		HABITAT TRÈS DÉGRADÉ	40%	88 343,64 €	62 500,00 €	37 500 €	2 000 €	6 250 €	500 €			3 125 €	2 250 €	51 625 €	58%		

Accusé de réception en préfecture  
 013-200054807-20180208-2018\_CT2\_033-  
 DF  
 Date de téltransmission : 20/02/2018  
 Date de réception préfecture : 20/02/2018

Date CLAH	OPERATEUR	Commune Projet	Nom du propriétaire	Prénom du propriétaire	Adresse du projet	Type dossier	plid ress. Surf.	Type de travaux	Gain énergétique que	Total devis TTC	Dépense subventionnable	ANAH Subv.	ANAH ASE	PAYS D'ALK	PAYS D'ALK Prime Energie	PAYS D'ALK Prime Vacances	REGION	CD13	TOTAL AIDES	% Aides sur Travaux TTC
		AIK-EN-PROVENCE	CLAYERIE	Nathalie	13 RD DE LA GRANDE THUMINE 28 RUES DU LÉGER	PO	M	AMELIORATION ENERGETIQUE	33%	26 456,53 €	25 000,00 €	11250 €	1600 €	2 500 €	500 €	500 €	0 €	2 100 €	17 950 €	68%
		AIK-EN-PROVENCE	COUBERT ROYERE	Jacqueline	Les 3 Moulins Rt B1 - 13 CHE DES 3 MOULINS	PO	TM	AUTONOMIE		2 220,90 €	2 010,00 €	1000 €		200 €			0 €	566 €	777 €	35%
		AIK-EN-PROVENCE	DELGADO	Michèle	LE MIRABAUD BAT C JAVENUE DES BREGES	PO	TM	AUTONOMIE		5 515,40 €	5 014,00 €	1673 €		501 €			0 €	1 500 €	3 474 €	63%
		AIK-EN-PROVENCE	GIUSIANO	Renee	Les scacias entree 2 - Vol Saint André - Avenue Jean Parés	PO	M	AUTONOMIE		5 071,00 €	4 610,00 €	1380 €		461 €			0 €	1 500 €	3 550 €	70%
		AIK-EN-PROVENCE TR	CHAOUCH	Mohammed	4 rue de la Treille	PO	TM	AMELIORATION ENERGETIQUE	31%	10 120,00 €	9 200,00 €	4360 €	920 €	920 €	500 €	500 €	0 €	2 500 €	9 200 €	91%
		CABRES	BERTHOIN	Simone	AR AU DES DOMAINS	PO	M	AUTONOMIE		7 111,50 €	6 485,00 €	2809 €		647 €			0 €	1 500 €	5 056 €	71%
		EGUILLES	BESSION	Jean-Philippe	LES SAUBIERS 1 RUE DES SAUBIERS	PO	TM	AMELIORATION ENERGETIQUE	32%	6 242,79 €	5 917,34 €	1759 €	592 €	592 €	500 €	500 €	0 €	2 800 €	6 243 €	100%
		FUYEAU	OUVERO	Carole	299 QUARTIER CHELAN	PO	TM	AMELIORATION ENERGETIQUE	27%	20 654,17 €	19 346,50 €	11608 €	1935 €	1935 €	500 €	500 €	967 €	2 500 €	19 445 €	94%
		LAMBESC TR	DARU	Sonia	8 Route d'Alk	PO	M	AUTRE (écarts - salubrité - dégradation)		2 517,28 €	2 270,74 €	1362 €		227 €			0 €	0 €	1 589 €	63%
		LAMBESC TR	GOUZIERH	Gilles	3 IMPASSE DE LA ROUTE D'ALK - 6 Route d'Alk	PO	TM	AUTRE (écarts - salubrité - dégradation)		6 965,30 €	6 283,13 €	3770 €		628 €			0 €	0 €	4 398 €	63%
		LAMBESC TR	NDR	Françoise	8C Route d'Alk	PO	M	AUTRE (écarts - salubrité - dégradation)		3 421,54 €	3 086,45 €	1852 €		309 €			0 €	0 €	2 161 €	63%
		LES PINNES-MIRABAUD	GODIA	Claude et Hugette	LES CADENAUX 2 RUES SAINTE CLAIRE	PO	M	AMELIORATION ENERGETIQUE	25%	13 010,80 €	12 332,51 €	3892 €	1233 €	1233 €	500 €		0 €	1 500 €	7 908 €	61%
		PERTUIS	BARANTAL LOEUR QUETIN	Maryse	222 rue Marcel Pagnol	PO	TM	AMELIORATION ENERGETIQUE	56%	14 205,40 €	13 035,30 €	7821 €	1304 €	1304 €	500 €	500 €	652 €	0 €	11 581 €	82%
		PERTUIS TR	EL ALAMI	Zabrina	153 rue Colbert (R+1)	PO	TM	HABITAT TRES DEGRADE	47%	70 965,24 €	63 500,00 €	38663 €	2000 €	12 500 €	500 €		6 250 €	0 €	59 913 €	84%
		PERTUIS TR	VINDILY	SCI	2 rue Viothly Apt 0.1	PB		HABITAT TRES DEGRADE	46%	45 961,08 €	41 762,81 €	24439 €	1500 €	3 250 €	2 500 €		0 €	0 €	32 197 €	70%
		PERTUIS TR	VINDILY	SCI	2 rue Viothly Apt 0.2	PB		HABITAT TRES DEGRADE	66%	87 152,78 €	79 240,26 €	45962 €	1500 €	6 872 €	2 500 €		7 398 €	0 €	64 232 €	74%
		PERTUIS TR	VINDILY	SCI	2 rue Viothly Apt 1.1	PB		HABITAT TRES DEGRADE	83%	71 955,18 €	64 595,61 €	37836 €	1500 €	5 845 €	2 500 €		10 153 €	0 €	57 834 €	81%
		PERTUIS TR	VINDILY	SCI	2 rue Viothly Apt 2.1	PB		HABITAT TRES DEGRADE	88%	99 575,20 €	90 522,91 €	52735 €	1500 €	8 000 €	2 500 €		12 526 €	0 €	77 281 €	78%
		PERTUIS TR	VINDILY	SCI	2 rue Viothly Apt 2.2	PB		HABITAT TRES DEGRADE	88%	86 856,96 €	78 900,87 €	46920 €	1500 €	7 592 €	2 500 €		11 744 €	0 €	70 236 €	81%
		PEYROLLES-EN-PROVENCE	TORRES - LONG	Yveline - Aurélie	112 A.CHEM DU LOUBAYAS	PO	M	AMELIORATION ENERGETIQUE	27%	11 583,00 €	10 510,00 €	4560 €	1053 €	1053 €	500 €		0 €	2 100 €	9 266 €	80%
		SAINT-CANNAT	BLANC	Ghette	45 CHEMIN DE PAULI	PO	M	AUTONOMIE		4 915,90 €	4 400,00 €	1511 €		447 €			0 €	1 500 €	2 438 €	50%
		SAINT-CANNAT	VALON	Nadia	10 rue Roger Saleiro	PO	TM	AUTONOMIE		6 501,93 €	4 477,00 €	1728 €		448 €			0 €	1 500 €	3 706 €	57%
		TRETS TR	MARTINEZ	Francoise	5 RUE FÉRAUD	PB		INDIGNE	49%	36 141,87 €	32 856,25 €	8414 €	1500 €	2 525 €			0 €	0 €	12 439 €	34%
		TRETS TR	MARTINEZ	Francoise	5 rue Féraud	PB		AMELIORATION ENERGETIQUE	44%	23 758,40 €	21 598,00 €	5400 €	1500 €	2 750 €			0 €	0 €	9 650 €	41%
		TRETS TR	SECCARDI	Lucien	9 Bis Etienne Boyer	PO	TM	AUTONOMIE		7 123,00 €	6 540,00 €	3924 €		654 €			0 €	1 500 €	6 078 €	85%
		VENELLES	GUERNET	Louise	54 CHEMIN DE FONTCUBERTE	PO	TM	AUTONOMIE		5 871,45 €	5 565,36 €	2131 €		557 €			0 €	1 500 €	2 872 €	49%
		VENTABREN	CAUVET	louk	119 CHEMIN DES NOUARDIS	PO	TM	AUTONOMIE		3 468,81 €	3 306,93 €	802 €		331 €			0 €	1 500 €	2 238 €	64%
		EGUILLES	PROSPERI	Isolane	300 Bis Avenue du Général de Gaulle	PO	M	AMELIORATION ENERGETIQUE	26%	13 253,24 €	13 178,00 €	2856 €	1318 €	1 318 €	500 €		0 €	2 100 €	8 102 €	61%
		FUYEAU	MAGNAN	Mariette	5 rue du Figulier	PO	TM	AMELIORATION ENERGETIQUE	45%	14 751,93 €	13 550,83 €	8131 €	1353 €	1 353 €	500 €		678 €	2 500 €	14 519 €	98%
		GARDANNE	COULEAN	Jérôme	37 rue les campagnes pequier	PO	TM	AMELIORATION ENERGETIQUE	73%	33 187,12 €	25 000,00 €	15000 €	2000 €	2 500 €	500 €		7 130 €	2 800 €	29 930 €	90%
		LA ROCHE D'ANTHERON	RANDANI	Djamel	1 rue de Fontrose	PO	TM	AMELIORATION ENERGETIQUE	48%	23 759,61 €	22 659,67 €	13596 €	2000 €	2 266 €	500 €		1 133 €	2 800 €	22 295 €	94%
		LAMBESC TR	CORREGLIO	Jean Abel	15 RUE HOCHÉ	PB		AUTRE (écarts - salubrité - dégradation)	43%	11 511,69 €	10 813,47 €	5005 €	1500 €	6 400 €			0 €	1 300 €	9 209 €	80%
		LES PINNES-MIRABAUD	BOUAB	Faiba	500 Chemin de Veloux Quartier les Baronnins	PO	TM	AMELIORATION ENERGETIQUE	40%	8 945,00 €	8 251,04 €	3995 €	825 €	825 €	500 €		0 €	2 800 €	8 945 €	100%

Accusé de réception en préfecture  
013-200054807-20180208-2018\_CT2\_033  
DE  
Date de télétransmission : 20/02/2018  
Date de réception en préfecture : 20/02/2018



**OBJET : Habitat et politique de la ville - Habitat - Attribution de subventions aux propriétaires privés dans le cadre du Programme d'Intérêt Général « Mieux Habiter - Mieux Louer » 2016-2019**

Vote sur le rapport

Inscrits	90
Votants	77
Abstentions	0
Blancs et nuls	0
Suffrages exprimés	77
Majorité absolue	39
Pour	77
Contre	0
Ne prennent pas part au vote	0

**Etai(en)t présent(s) et ont voté contre :**

Néant

**Etai(en)t excusé(s) et ont voté contre :**

Néant

**Etai(en)t présent(s) et se sont abstenus :**

Néant

**Etai(en)t excusé(s) et se sont abstenus :**

Néant

Après en avoir délibéré, le Conseil de Territoire adopte à l'unanimité le rapport ci-joint et le transforme en délibération.

Ont signé le Président et les membres du Conseil de Territoire présents  
**Maryse JOISSAINS MASINI**

Signé, le 14 FEV. 2018

Accusé de réception en préfecture  
013-200054807-20180208-2018\_CT2\_033-  
DE  
Date de télétransmission : 20/02/2018  
Date de réception préfecture : 20/02/2018